

N°: 1374 /DCH

Rabat le, 30 AVR 2026

APPEL A CANDIDATURES INTERNES**POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DE L'INFORMATION**

L'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Etablissement public à caractère stratégique, basé à Rabat, lance un appel à candidatures internes pour pourvoir le poste de :

DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Les candidats désirant postuler à ce poste doivent renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidatureinterne.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature et charger les pièces demandées. Le délai d'acceptation des candidatures expire le 15/05/2026.

FICHE DE POSTE**Mission :**

La mission du Directeur de l'Information est de mettre en exécution les orientations éditoriales et managériales de la Direction Générale pour garantir le respect de la politique éditoriale et le développement de l'Agence.

Activités principales :

- Mettre en exécution la politique d'information conformément aux orientations stratégiques de la Direction Générale.
- Garantir le respect de la politique éditoriale et le développement de l'Agence.
- Piloter la conception du contenu de l'ensemble des éditions et garantir le sérieux, la crédibilité, l'objectivité et l'impartialité des sujets traités.
- Coordonner l'ensemble des activités de l'information dans le respect des conditions exigées de qualité, de richesse et de crédibilité, afin de contribuer au rayonnement et à l'image de l'Agence.
- Suivre l'information et les événements de près pour définir les priorités et prévoir, dans le détail, la couverture de l'actualité nationale et internationale.
- Assurer la gestion des différents services journalistiques au siège et dans les pôles.
- Garantir la cohérence de la politique rédactionnelle de son support média.
- Choisir avec l'ensemble des membres de la rédaction les sujets qu'il convient de traiter ainsi que le degré d'approfondissement des analyses à produire.
- Mesurer périodiquement le niveau de réalisation des objectifs, définir les objectifs annuels et évaluer les performances des équipes et participer à l'alimentation du système de reporting pour la remontée d'information à la Direction Générale.

COMPETENCES REQUISES :

- Disposer d'une expérience minimale de 10 ans.
- Avoir déjà occupé un poste de Chef de Division au sein de la Direction de l'Information.
- Disposer d'une aisance relationnelle et des capacités d'analyse et de synthèse.
- Avoir une capacité de mobiliser et diriger une équipe.
- Maîtriser les normes de création de contenu audiovisuel.
- Maîtriser le processus de production de l'information.
- Avoir une culture télévisuelle et cinématographique.
- Avoir un sens élevé de l'organisation et une capacité d'adaptation rapide.
- Avoir une aptitude au dialogue, à la concertation et à la négociation.
- Avoir une parfaite connaissance de l'éthique et de la déontologie des médias.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Demande de candidature.
- Curriculum vitae détaillant les éléments suivants :
 - Etat civil du candidat.
 - Diplômes et certificats obtenus.
 - Parcours professionnel à la MAP et hors MAP.
 - Domaines de compétence du candidat.
 - Cursus de formation depuis le baccalauréat.
- Projet professionnel : décrivant l'assimilation par le candidat de la mission du poste et les interactions avec les orientations stratégiques et le fonctionnement opérationnels de l'Agence. Le projet doit être défendu par le candidat devant la commission de sélection.

Chacune des pièces du dossier doit être renommée selon la codification suivante : « N°CIN » _ « nature du document ». Les noms attribués aux documents sont :

Document	Nom de code
Demande de candidature	Demande
Curriculum Vitae	CV
Projet professionnel	Projet
Photo d'identité	Photo

A titre d'exemple, le nom du fichier du CV : BE00000_CV.

DEROULEMENT DU CONCOURS :

- Une commission de sélection nommée par le Directeur Général étudiera les dossiers des candidats.
- Les candidats dans le profil est retenu par la commission seront convoqués pour une série d'entretiens.

Epreuves Orales	Durée
Des entretiens oraux et tests de personnalité et de profil.	45 min

- La commission va classer les dossiers par ordre décroissant des appréciations et soumettre ses propositions, pour avis et approbation, à Monsieur le Directeur Général.
- Une fois approuvé, le nom du candidat retenu sera rendu public.

Important :

- L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que les résultats seront publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma.
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.
- Les candidats dont les dossiers sont retenus, seront convoqués pour présenter leurs projets professionnels respectifs devant une commission nommée à cet effet par le Directeur Général.



Le Directeur Général

Fouad ARIF



الجمهورية المغربية
وزارة الصحافة
Directorat Général
Maghreb Arabe Presse